Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 1

Artikel: Davantage de prestations, moins d'événements

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLE VIDÉO

Evénements dommageables en Suisse au cours des dernières années

OFPP. La Suisse est régulièrement touchée par des catastrophes d'ampleurs diverses, qu'il s'agisse de coulées de boue, de glissements de terrain, d'inondations, d'incendies de forêts, d'avalanches ou encore d'accidents techniques. Une nouvelle vidéo de l'OFPP illustre de façon pertinente cette thématique.

La vidéo «Evénements dommageables en Suisse» donne un aperçu du large spectre des catastrophes et situations d'urgence qui se produisent en Suisse et de l'intervention de la protection de la population à ces occasions. Elle présente 28 événements dommageables survenus au cours de ces dernières années et dans lesquels l'aide de la protection de la population a été requise. Les séquences proviennent toutes de reportages de la Télévision suisse diffusés dans le cadre du journal télévisé ou d'autres émissions. Cette vidéo, réalisée pour la première fois en collaboration avec le Centre des médias électroniques (CME), est la quatrième du genre et remplace la vidéo 2001 du même nom.

La durée de cette production constituée de brefs reportages, disponible en DVD, est d'environ une heure. Afin de faciliter l'accès direct aux différents événements, la vidéo a été subdivisée en six domaines:
- Accidents ferroviaires
- Accidents de la route
- Explosions et incendies
- Intempéries, inondations et tempêtes
- Neige et avalanches
- Evénements particuliers

Prêt gratuit

Cette vidéo s'adresse à tous ceux qui s'occupent de prévention et de gestion de catastrophes. Elle peut être utilisée par les organisations partenaires de la protection de la population dans le cadre de cours de formation et de répétition, de même que lors d'exercices.

PHOTO: OFPP

Les offices cantonaux responsables de la protection civile ainsi que les centres d'instruction cantonaux et régionaux peuvent obtenir directement le DVD auprès de l'OFPP.

La vidéo «Evénements dommageables en Suisse» est produite en DVD dans les langues allemande, française et italienne et peut être empruntée dès maintenant à titre gratuit sous le numéro de commande VP 843 auprès du Centre des médias électroniques (CME). Adresse de commande: CME, Médiathèque, Stauffacherstrasse 65, 3003 Berne, e-mail zem.verleih@vtg.admin.ch, tél. 031 324 63 93 ou sur Internet sous www.protpop.ch (rubrique Services/Vidéo/DVD). □

BILAN ANNUEL DE LA CENTRALE NATIONALE D'ALARME (CENAL)

Davantage de prestations, moins d'événements

En 2006, 317 événements, soit 40 de moins que l'année précédente, ont été signalés à la Centrale nationale d'alarme. Toutefois, la charge de travail de la CENAL, et donc du service de piquet, n'a pas cessé d'augmenter en raison du développement des prestations en faveur de ses partenaires et d'organes spécialisés.

En 2006 aussi, la plupart des 235 annonces en provenance de l'étranger avaient trait à des problèmes de radioactivité. Il s'agissait entre autres d'événements survenus dans des centrales nucléaires (149) et de sources radioactives perdues, découvertes ou encore confisquées (29). Cependant, environ 5 % seulement des événements à l'étranger ont nécessité de plus amples investigations après une première analyse technique. Il en va autrement concernant les événements qui se sont produits en Suisse: dans 60 cas sur 82, soit dans trois cas sur quatre, le service de piquet a dû accomplir des tâches supplémentaires. Dans notre pays, ce sont les événements naturels (séismes: 29; intempéries: 24) qui ont occupé le premier plan. C'est donc essentiellement la fonction de la CENAL en tant que point de contact et plate-forme d'information de la Confédération pour les cantons qui a été mise à contribution.

Appel aux spécialistes de la radioactivité

Lors de suspicion d'augmentation de la radioactivité, il faut procéder à une évaluation dans les meilleurs délais. La CENAL, organe spécialisé en la matière, est en mesure de conseiller les forces d'intervention sur le terrain et d'ordonner de premières mesures de radioprotection. Elle peut aussi mettre sur pied des équipes de mesure issues de diverses organisations partenaires pour effectuer des mesures spécifiques. Ainsi, l'année dernière, le piquet de radioprotection de l'Institut Paul Scherrer (IPS) est intervenu auprès d'un poste de police en possession d'une ampoule contenant un liquide inconnu. Les mesures effectuées par l'IPS ont permis de lever l'alerte: le liquide contenu dans l'ampoule n'était pas radioactif.

Point de contact et plate-forme d'information

Depuis quelques années déjà, la CENAL transmet les alertes et les messages urgents de divers organes, tels que le Service sismologique suisse et MétéoSuisse, ou encore d'exploitants de réseaux (télécommunications, par exemple). Les destinataires en sont en premier lieu les centrales d'intervention des polices cantonales. Toutes les informations pertinentes sont mises à la disposition des organisations partenaires sur la plate-forme d'information protégée de la CENAL, autrement dit la présentation électronique de la situation. Si nécessaire, la CENAL complète ces informations par un aperçu de la situation générale.

A l'avenir, la CENAL assumera ce rôle pour tous les événements majeurs d'origine naturelle ou technique. Elle s'est entraînée à cette nouvelle fonction lors de l'exercice RHEINTAL de simulation d'un tremblement de terre, en octobre 2006. Dans ce cadre, elle a diffusé des messages prioritaires, répondu à des besoins particuliers de renseignements, sollicité l'avis d'experts et élaboré un tableau de la situation générale sur le plan suisse. Lors de la Conférence de la protection de la population de novembre 2006, les représentants des cantons ont approuvé le projet d'élargissement du champ de compétences de la CENAL, futur centre d'alerte, d'alarme et de suivi de la situation de la protection de la population. Celui-ci fera office d'interface entre la Confédération et les cantons, les services spécialisés et les organes d'intervention, de même que vis-à-vis de l'étranger.

Communiqué de presse de la CENAL du 3 janvier 2007.